

MAIRIE DE VILLEMADE

82130

---

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le jeudi 23 janvier à 18 heures 30 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Approbation du PV du conseil du 16/12/2024.
- Demande de subventions relatives aux travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire.